

RAM Relais Assistent(s) Maternel(le)s et Parents

Premières démarches pour l'emploi d'un(e) assistant(e) maternel(le)

L'agrément

Les obligations de chacun

Les aides de la CAF

La recherche de l'assistant(e) maternel(le)

La rémunération, le contrat de travail

La déclaration initiale et mensuelle

Le déroulement de l'accueil

Une réunion mensuelle,
par secteur, pour les parents
ou futurs parents

Mardi 11 septembre

18h30 - 20h30

Saint-Germain-lès-Arpajon

01 64 55 10 15



Mardi 16 octobre

18h30 - 20h30

Breuillet

01 64 56 68 09



Mardi 11 décembre

18h30 - 20h30

Ollainville

01 69 72 15 22

Contactez le RAM organisateur :
le lieu exact de la réunion vous
sera communiqué sur inscription

